

Des voix: Sur division.

M. l'Orateur: Je déclare la motion adoptée sur division.
(La motion est adoptée.)

MOTION D'ADOPTION DU CRÉDIT 35, MINISTÈRE DE LA
DÉFENSE NATIONALE POUR LA CONSTRUCTION DE
DÉFENSE (1951) LIMITÉE

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor)
propose:

Que le crédit 35, au montant de \$3,042,000 du ministère de la Défense nationale, pour la Construction de défense (1951) Limitée—dépenses du programme, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973 (moins les sommes votées au titre des crédits provisoires), soit adopté.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Sur division.

M. l'Orateur: Je déclare la motion adoptée sur division.
(La motion est adoptée.)

• (0230)

MOTION D'ADOPTION DU CRÉDIT 1, MINISTÈRE DE LA
SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL POUR
L'ADMINISTRATION

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor)
propose:

Que le crédit 1, au montant de \$7,758,000 du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, pour l'administration—dépenses du programme, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973 (moins les sommes votées au titre des crédits provisoires), soit adopté.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Une voix: Sur division.

M. l'Orateur: Je déclare la motion adoptée sur division.
(La motion est adoptée.)

MOTION D'ADOPTION DU CRÉDIT 5, MINISTÈRE DE LA
SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL POUR
L'USAGE NON MÉDICAL DES DROGUES

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor)
propose:

Que le crédit 5, au montant de \$4,698,000 du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, pour l'usage non médical des drogues—dépenses du programme, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973 (moins les sommes votées au titre des crédits provisoires), soit adopté.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Une voix: Sur division.

M. l'Orateur: Je déclare la motion adoptée sur division.
(La motion est adoptée.)

MOTION D'ADOPTION DU CRÉDIT 10, MINISTÈRE DE LA
SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL POUR
L'ASSURANCE-MALADIE ET L'AIDE À LA SANTÉ

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor)
propose:

Que le crédit 10, au montant de \$3,575,000 du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, pour l'assurance-maladie et l'aide à la santé—dépenses de fonctionnement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973 (moins les sommes votées au titre des crédits provisoires), soit adopté.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Une voix: Sur division.

M. l'Orateur: Je déclare la motion adoptée sur division.
(La motion est adoptée.)

MOTION D'ADOPTION DU CRÉDIT 20, MINISTÈRE DE LA
SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, POUR LES
SERVICES MÉDICAUX

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor)
propose:

Que le crédit 20, au montant de \$51,538,000 du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, pour les services médicaux—dépenses du programme, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973 (moins les sommes votées au titre des crédits provisoires), soit adopté.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Sur division.

M. l'Orateur: Je déclare la motion adoptée sur division.
(La motion est adoptée.)

MOTION D'ADOPTION DU CRÉDIT 25, MINISTÈRE DE LA
SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, POUR LA
PROTECTION DE LA SANTÉ

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor)
propose:

Que le crédit 25, au montant de \$25,883,000 du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, pour la protection de la santé—dépenses de fonctionnement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973 (moins les sommes votées au titre des crédits provisoires), soit adopté.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Sur division.

M. l'Orateur: Je déclare la motion adoptée sur division.
(La motion est adoptée.)